



# Tempête en Beauce

Association régie par la loi de 1901

1 le Noyer - 41500 VILLEXANTON

[tempeteenbeauce@gmail.com](mailto:tempeteenbeauce@gmail.com)

[www.tempeteenbeauce.fr](http://www.tempeteenbeauce.fr)

Villexanton, le 07/11/2015

**Monsieur**

**Objet :** Elections régionales. En finir avec le scandale des éoliennes en Région Centre Val de Loire

Monsieur,

Alors que vous êtes candidat aux prochaines élections régionales, il nous semble important de connaître votre position sur le sujet très sensible de l'énergie éolienne.

Dans le numéro de septembre 2015 de la revue « ma région Centre Val de Loire » la Région met en avant son rôle « d'acteur face à l'urgence climatique » en développant 4 domaines d'action : « des logements moins gourmands », « booster l'énergie éolienne », « dans les lycées aussi... » et « innover pour la transition énergétique ».

On ne peut que louer les efforts de la Région sur le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> domaine : rendre les logements et les équipements publics moins gourmands en énergie est sans nul doute la toute première priorité en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique.

En revanche on ne peut qu'être très inquiet sur le second domaine « booster l'énergie éolienne » et prudent, sinon circonspect, sur le dernier « innover pour la transition énergétique ».

Notre association, Tempête en Beauce, lutte depuis de nombreuses années, comme beaucoup d'autres, contre la prolifération de l'énergie éolienne. En effet, contrairement au discours véhiculé par le lobby des industriels concernés, le développement de l'énergie éolienne ne profite financièrement qu'à quelques uns, mais développe massivement de graves nuisances pour tous :

- Dégradation durable des paysages, mépris du patrimoine, dédain du tourisme : est-ce vraiment ce dont a besoin une région où le tourisme joue un rôle aussi important ?
- Graves atteintes à la faune, y compris à des espèces protégées comme certains rapaces ou chiroptères : un comble pour des équipements que l'on prétend écologiques
- Graves atteintes à la tranquillité, à la qualité de vie et à la santé des habitants : impact visuel, effet stroboscopique, flashes lumineux, bruit et émission d'infrasons se propageant à plusieurs kilomètres. Le Sénat avait voté un amendement portant à 1 km la distance minimale des habitations, ce qui aurait permis de réduire les nuisances ; hélas, sous la pression du lobby de l'industrie éolienne, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte n'a finalement pas retenu cette proposition.
- Dévalorisation des biens immobiliers de 20 à 30% attestée par les agences immobilières et les notaires
- Aberration économique : l'obligation faite à EDF d'acheter l'électricité produite par les éoliennes à un tarif très supérieur au coût de production moyen conduit à une forte augmentation de

l'électricité. Avons-nous vraiment besoin de cela avec le drame du chômage qui nous frappe et la difficulté à relancer la croissance ?

- Aggravation du réchauffement climatique : paradoxalement, les éoliennes contribuent à l'augmentation de rejet de gaz à effet de serre. Les éoliennes ne produisant d'électricité que moins de 25% du temps, EdF est contraint de compenser pendant les 75% du temps restant avec des centrales thermiques à très fort rejet en gaz carbonique.
- Risque avéré de corruption et de prise illégale d'intérêt, sous la pression considérable exercée par les industriels sur les élus, comme l'a dénoncé le rapport 2013 du Service Central de Prévention de la Corruption
- Profonde dégradation des relations sociales et développement d'un climat délétère dans les communes et communautés de communes concernées par des projets éoliens.

Rappelons que face à ces lourds inconvénients pour les habitants et la collectivité les seuls bénéficiaires des éoliennes sont les profits financiers des industriels –étrangers dans leur immense majorité- et de quelques propriétaires terriens.

Deux chiffres résument cette problématique : en Allemagne, champion de l'énergie éolienne :

- la production d'1 kWh d'électricité émet 7 fois plus de CO<sup>2</sup> qu'en France
- le prix du kWh est environ le double ce qu'il est en France

L'Allemagne est-elle vraiment l'exemple que nous devons suivre ?

Je me tiens à votre disposition pour développer les points ci-dessus si vous le jugez utile, mais j'attends surtout que vous me fassiez connaître la position que vous défendrez sur ce sujet auquel les citoyens concernés attachent la plus grande importance.

En vous remerciant par avance je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Michel Davancens  
Président de l'association Tempête en Beauce